



Software pour l'Architecture et
l'Ingénierie de la Construction

CONCOURS CYPE PROJECT 2014

CYPE France lance un concours ouvert à tous ses utilisateurs !

CYPE France veut mettre l'accent sur ses **utilisateurs** et valoriser les nombreux projets réalisés par leurs soins, à l'aide de nos différents outils logiciels. **Calcul de structures ou études techniques fluides**, nous vous invitons à envoyer pendant tout le mois d'avril, votre réalisation la plus significative, le projet au plus fort intérêt technique.

A gagner, pour chaque catégorie (fluides ou structures) :

- **1er prix** : un **weekend pour 2 personnes à Alicante, Espagne** avec nuits d'hôtel. Rencontre des équipes de développement au siège de CYPE SOFTWARE.
- **Pour chaque participant** : un avoir de 100€ HT valable sur tous les produits et services CYPE.

Un jury de professionnels choisira le travail qui se distingue par sa **qualité de modélisation** et par un **enjeu technique** particulier. Systèmes constructifs ou énergétiques innovants, labellisation (HQE, Effinergie etc.) intégration de techniques nouvelles, produits ou systèmes innovants, exposez votre créativité et montrez-nous le projet dont vous êtes le plus fier !

Pour participer, envoyez-nous, avant le 30 avril 2014 :

- Le bulletin de participation complété disponible sur <http://community.cype.fr>, à la page Blog, Actualités, Concours CYPE PROJECT 2014
- Votre projet compressé .cyp
- Un rendu architectural (Vue 3D ou photo du bâtiment en cours de construction, ou terminé)
- Une description du projet suivant l'exemple ci-dessous

Vous trouverez à suivre des **exemples** de fiches projets complétées pour un projet structures, et pour un projet fluides ainsi que le **règlement du concours** CYPE PROJECT 2014.

CONCOURS CYPE PROJECT 2014

Exemple de rendu d' un projet structures :

- **Nom de l'opération :** XXX
- **Type :** XXX
- **Lieu :** XXX
- **Maître d'ouvrage :** XXX
- **Architecte :** XXX
- **Bureau d'études techniques :** XXX
- **Organisme de contrôle/certification:** XXX
- **Logiciel utilisé :** CYPECAD



Description du projet :

Réalisation d' un bâtiment d' aéroport constitué d' un sous-sol présentant des murs de soubassement et d' une superstructure composée de poteaux et planchers champignon.

Technicité du projet :

L' enjeu était ici de conserver la typologie de plancher champignon, pour s' affranchir de retombées de poutres et présenter ainsi une sous-face de plancher brute en béton lisse. Cette disposition n' a pu être validée auprès du bureau de contrôle que par la justification du ferrailage des portiques internes de la structure.

Etude réalisée :

Modélisation et calcul de la structure globale sous action sismique, dimensionnement des sections en béton armé et production des plans de coffrage et de ferrailage.

Intérêt de l' usage du logiciel :

La possibilité de réaliser l' ensemble de l' étude sur un seul outil, et l' exploitation des notes de calcul détaillées ELU/ELS, ont permis notamment de démontrer au bureau de contrôle la validité de l' étude ;

CONCOURS CYPE PROJECT 2014

Exemple de rendu d' un projet fluides :

- **Nom de l'opération :** XXX
- **Type :** XXX
- **Lieu :** XXX
- **Maître d'ouvrage :** XXX
- **Architecte :** XXX
- **Bureau d'études techniques :**
XXX
- **Organisme de
contrôle/certification :** XXX
- **Logiciel utilisé :** CYPECAD MEP



Description du projet :

Réalisation d' un bâtiment d' habitation collectif de 10 appartements entre deux immeubles mitoyens.

Technicité du projet :

La façade restant disponible au projet étant orientée nord, il s' agissait d' optimiser l' efficacité énergétique du bâtiment tant sur l' isolation ITE, la mise en place de triple vitrage, que sur la mise en place de systèmes énergétiques performants dans le cadre de la RT2012 et pour l' obtention d' un label BBC Effinergie.

Etude réalisée :

Modélisation du bâtiment et saisie des systèmes pour l' optimisation et la justification de la RT2012, calcul des déperditions EN12831, simulation thermique dynamique avec EnergyPlus.

Intérêt de l' usage du logiciel :

L' intégration automatique des masques solaires proches et lointain sur les fenêtres, la possibilité de lancer en quelques clics une simulation ITE ou ITI avec un calcul aux éléments finis des ponts thermiques, et la justification de l' obtention du label.



REGLEMENT CONCOURS CYPE PROJECT 2014

ARTICLE 1 – Société organisatrice : CYPE France, dont le siège social est au 2, rue du Chêne Morand – 35510 CESSON SEVIGNE ci - après dénommée "société organisatrice", organise un concours de projets. Le concours débute le 1er avril 2014 et se termine le 30 avril 2014.

ARTICLE 2 - Le concours est réservé aux utilisateurs titulaires d' une licence professionnelle des logiciels CYPE.

ARTICLE 3 - Les travaux doivent être déposés pour le 30 avril 2014 au plus tard par email à cype.france@cype.com.

ARTICLE 4 – Contenu de la candidature à fournir:

- Projet réalisé sur CYPECAD MEP, CYPECAD ou Structures 3D au format compressé .cyp
- Description du projet (**voir fiche projet à compléter en annexe**)
- Images correspondant au projet : Rendu architectural 3D, vues de façades, photos du bâtiment en cours de construction ou terminé...
- Plans et notes de calcul produits pour la justification et l' exécution de l' étude

ARTICLE 5 - Déclaration sur l'honneur : Les participants au concours reconnaissent, sur l'honneur, qu'ils sont l'auteur du travail présenté.

ARTICLE 6 – Organisation pratique du concours : Les jurys intervenant sont constitués librement par CYPE France : les décisions de ces jurys ne pourront être contestées.

ARTICLE 7 – Dotation : un 1er prix dans chaque catégorie, études de fluides ou calcul de structures : un weekend à Alicante, Espagne pour 2 personnes comprenant : - vols A/R au départ de Paris, 2 nuits à l' hôtel avec petits déjeuners et un dîner. Pour tous les participants : un avoir d' une valeur de 100€ HT valable sur tous les produits ou services CYPE France pendant un an.

ARTICLE 8 – Jury : Le jury se réunira avant le 31 mai. La publication des résultats définitifs se fera début juin 2014 sur le site <http://community.cype.fr>.

ARTICLE 9 - Information des gagnants : Les gagnants des 1^{er} prix seront informés par lettre personnelle et contactés par téléphone pour organiser avec eux leurs déplacements en Espagne.

Article 10 – Publicité et utilisation des projets : Les participants autorisent expressément CYPE France à publier l' ensemble des informations/images/photos fournies dans la fiche projet au sein d' une galerie de projets sur Internet, dans la presse, ou tout autre support sans contrepartie financière ou autre.



ARTICLE 11 – Informatique et libertés : Conformément à la Loi n° 78 - 17 du 6 janvier 1978 relative à l' informatique, aux fichiers et aux libertés , les participants disposent de droits d' opposition, d' accès, de rectification et de suppression des données personnelles les concernant. Ce droit peut être exercé en écrivant à l' organisateur. Conformément à la réglementation en vigueur, les informations collectées dans le cadre du présent concours sont destinées exclusivement à la société organisatrice. Cette dernière s' interdit expressément de communiquer ces données à des tiers et de les utiliser à d' autres fins que la remise de leurs gains aux gagnants du concours.

ARTICLE 12 – Acceptation du règlement : La participation au concours implique l'acceptation pure et simple du présent règlement dans son intégralité et de la décision de CYPE France sur toute contestation qui pourrait survenir concernant l' interprétation et l' application du présent règlement. Le règlement est disponible, sur simple demande, auprès de la société organisatrice.

ARTICLE 13 - Modification du règlement : CYPE France se réserve le droit de modifier, d'interrompre, de reporter ou d'annuler le concours ou de modifier la nature des lots, si les circonstances l'exigent. Sa responsabilité ne saurait être engagée de ce fait.